

# ORGANISATION GUICHET UNIQUE

## ANNÉE SCOLAIRE 2024/2025

### DÉPÔT DU DOSSIER

Afin de **faciliter les démarches d'inscription de vos enfants** à la cantine, aux activités périscolaires (matin, midi et soir), à l'aide aux devoirs ou à l'accueil de loisirs du mercredi, nous vous proposons de remplir le dossier unique joint (**un dossier par enfant**).

Ce dossier est à rapporter rempli et accompagné des pièces demandées au bureau administratif de l'Ifac (Place du château – Passage Thomassin) :

**Mercredi 5 Juin de 9h30 à 12h**

**Samedi 8 Juin de 9h30 à 12h**

**Mercredi 19 Juin de 9h30 à 12h**

**Samedi 29 Juin de 9h30 à 12h**

L'envoi en version dématérialisée est possible. Merci d'envoyer le dossier **complet** par mail **avant le lundi 22 Juillet 2024** à [guichetuniquepeynier@gmail.com](mailto:guichetuniquepeynier@gmail.com)

**TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSÉ.**

### LISTE DES PIÈCES À JOINDRE OBLIGATOIREMENT

- Les fiches de renseignements **x2 si remise en papier**
- La fiche sanitaire **x2 si remise en papier**
- L'attestation d'assurance scolaire de l'enfant 2023/2024 **x2 si remise en papier**
- Les pages de vaccinations du carnet de santé
- Un justificatif de domicile récent
- Une attestation de travail de l'employeur ou l'entête du dernier bulletin de salaire
- Une photo d'identité pour les enfants faisant l'objet d'un PAI (Projet d'Accueil Individualisé).



# NOTE EXPLICATIVE

## ANNÉE SCOLAIRE 2024/2025

### INFORMATIONS

- En cas de retard ou de dossier incomplet, nous ne pourrions garantir l'accès aux différents services scolaires pour la rentrée 2024/2025.
- **L'inscription d'un enfant sera validée lorsque le dossier sera complet et les impayés en cours régularisés.**

### CONTACTS

En cas de questions, nous vous proposons d'échanger sur :

- **Cantine** [remy.negrel@ville-peynier.fr](mailto:remy.negrel@ville-peynier.fr) ou au 04.42.53.16.54 (8h à 12h)
- **Périscolaire, Aide aux devoirs, accueil de loisirs** (mercredis et vacances) à [contact.peynier@utse.ifac.asso.fr](mailto:contact.peynier@utse.ifac.asso.fr) ou au 06.13.91.61.28.

### INSCRIPTION IFAC

**Dossiers dématérialisés (envoi par mail) :**  
Les inscriptions pour le périMATIN, la cotisation au périMIDI, le périSOIR, et l'accueil de loisirs des mercredis se feront dans un second temps via notre portail Familles IFAC à partir du 19 Août uniquement pour les familles dont le dossier sera complet.

**Dossiers à remettre en main propre lors des permanences :**  
Pour les inscriptions à l'aide aux devoirs et aux ateliers culinaires vous devez vous déplacer lors des permanences afin de valider vos inscriptions.

### RÈGLEMENTS INTERIEURS

Les règlements intérieurs ainsi que toutes les pièces du dossier sont téléchargeables sur le site de la commune [www.peynier.fr](http://www.peynier.fr), et disponibles sur le site de l'IFAC Peynier <https://www.ifac.asso.fr/peynier>



# ACTIVITÉS IFAC PEYNIER

## INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS 2024/2025

### ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

Ces temps sont des moments de transition importants entre le milieu familial et scolaire où le jeu et la détente seront nos priorités.



#### PÉRIMATIN

L'accueil se déroule dans les deux écoles de **7h30 à 8h20**

**Inscription au trimestre via le portail famille IFAC.**



#### PÉRIMIDI

L'accès aux activités se fait à la demande des enfants. Pour les élémentaires, 2 créneaux d'1h sont proposés : 11h35 et 12h35. Pour les maternels seuls les enfants de grande section peuvent y participer après la cantine de 11h30 à 12h20.

**Inscription annuelle via la fiche d'inscription jointe ou via le portail famille IFAC.**



#### PÉRISOIR

Les activités se déroulent dans les deux écoles de **16h30 à 18h30**. Différentes activités seront proposées tous les soirs : initiations sportives, manuelles, éveil culturel....

**Inscription jour par jour via le portail familles IFAC.**

**En complément pour les élémentaires :**

##### AIDE AUX DEVOIRS

17h à 18h les lundis, mardis, jeudis, vendredis **dans la salle IFAC**. Après 18h, les enfants seront accueillis au périSOIR.

Places limitées à 2 séances par semaine maximum.

**Inscription lors des permanences via la fiche d'inscription.**



##### ATELIERS CULINAIRES

16h45 à 18h à l'élémentaire et vendredis à la maternelle. Ces ateliers permettent aux enfants de les sensibiliser aux goûts par la création de recettes.

Inscription de vacances à vacances. Participation à l'atelier du début à la fin. Places limitées.

**Inscription lors des permanences via la fiche d'inscription.**

